

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal  
Téléphone : PLateau 8511

Administrateur . . . . . PIERRE ASSELIN  
Secrétaire de la Rédaction . . . . . PIERRE BOUCHIER

On est prié d'envoyer toute correspondance à la  
case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant  
sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Adminis-  
tration) auquel on veut s'adresser.

# L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait  
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste . . . . .	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne . . . . .	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud . . . . .	\$6.50	\$3.50	\$1.85
Autres pays . . . . .	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-  
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au  
pair à Montréal.

Première année — No 199

Le numéro : 5 sous

Montréal, lundi 5 novembre 1934

## Le Congrès de la Colonisation

Quelques considérations sur cet événement  
Raisons d'espérer — Raisons de douter

VI

### Le Plan Taschereau-Vautrin et le budget de la Province de Québec

On n'a pas précisé sur quelle période de temps s'étendrait la dépense des dix millions de dollars affectés à l'exécution du Plan Taschereau-Vautrin. Le colon recevra, comme aujourd'hui, le prix de ses prestations de travail et de matériaux (pour ouverture de chemins, construction de ponts, de chapelles ou d'écoles), ses primes de défrichement et de labour, et le reste, selon un tarif augmenté sur plusieurs points. On estime qu'un moyen de gouvernement devra déboursier, de ces différents chefs, quelque \$1500 par année. A quoi il faudra ajouter le coût de certains services, agricoles, sanitaires, vétérinaires et autres. Mais quelle somme totale le colon recevra chaque année, cela dépendra du temps qui s'écoulera entre l'émission du billet de location et la concession définitive : dans certains cas l'occupation conditionnelle, à titre provisoire, durera une ou deux années; dans la plupart des cas ce sera beaucoup plus longtemps. C'est cette inconnue qui fait qu'on ne saurait prévoir combien de temps dureront les dix millions. Bien entendu, la réponse dépendra aussi de la demande de lots : une émigration massive vers les nouvelles colonies suffirait pour épuiser en quelques mois la disponibilité de dix millions; un mouvement beaucoup plus lent donnerait au budget une durée d'autant plus longue. A remarquer aussi que d'après une déclaration de M. Vautrin le budget normal de la colonisation, qui a atteint en ces dernières années un demi-million par année, s'ajoutera au budget extraordinaire. Supposé qu'avec ce supplément les dix millions durent trois années, le gouvernement dépensera donc chaque année pour la colonisation (y compris le placement des fils de cultivateurs dans les vieilles paroisses) un peu moins de quatre millions. Estimation fort imprécise, avouons-le, mais que le ministre compétent serait lui-même aussi incapable de préciser davantage que M. Houde de dire, même approximativement, combien de ses électeurs il renverra sur la terre. Ce qui est sûr, c'est que chaque feu nouveau coûtera quelque \$1500 de frais d'établissement et, en comptant les dépenses d'administration, scolaires et autres, qu'il occasionnera par la suite, sans payer d'impôts correspondants, quelques centaines de dollars de plus. Cela en supposant que tous les colons restent sur la terre, car il ne fait pas doute qu'un certain nombre l'abandonneront — surtout si elle n'est pas très productive — après avoir touché en entier les primes et bénéfices à attendre de la période d'établissement.

Jusqu'ici nous restons donc dans une moyenne de 1800 à 2000 dollars.

Mais ce n'est pas tout.

On sait que, dans le Plan Taschereau-Vautrin, on se propose d'étendre de 8 acres à 25, sur chaque lot, la superficie à soustraire aux droits de coupe du bois. Vingt-cinq acres, à raison de 6 cordes à l'acre (moyenne bien raisonnable), cela fera une coupe franche de 150 cordes au total. Pour les 17 acres ajoutés à la franchise actuelle, comptons 100 cordes en chiffre rond. Le droit de coupe étant présentement de \$1.175 par corde, c'est donc plus de \$115 que la Province ajoute à toutes ses autres gratifications. Un congrèsiste a démontré que, pour pouvoir vendre leur bois un prix raisonnable, non seulement les colons auraient besoin que le gouvernement fit pression sur les industriels par tous les moyens à sa disposition, mais qu'ils devraient effectuer leurs ventes en coopération, ne fût-ce que pour égaliser entre eux les frais de transport. Or, dans le Canada français, qui dit coopération doit sous-entendre la nécessité de larges subventions des pouvoirs publics.

Limitons à \$2000 les frais d'établissement, immédiats ou éventuels, d'un colon et de sa famille. A-t-on réfléchi à ce prix le budget extraordinaire de \$10,000,000 ne suffira pas à placer plus de 5000 familles. Il restera évidemment quelques

fils de cultivateurs et quelques chômeurs en disponibilité.

Les trois ou quatre millions que le gouvernement affectera chaque année à la colonisation, pourra-t-il les trouver ailleurs que dans l'emprunt? Pour ma part, je ne le crois pas, je suis même sûr du contraire. Et cela ne veut certes pas dire qu'il faille renoncer à la colonisation intensive, mais cela montre tout au moins:

1° Que, suivant une idée que nous avons déjà émise, la Province doit laisser entièrement à la Confédération l'assistance aux chômeurs des villes par leur renvoi sur la terre ou autrement;

2° Qu'on devra recruter les colons-agriculteurs avec le plus grand soin, en utilisant pour ce travail les curés ou missionnaires des colonies nouvelles plutôt que les agents de l'arrière ou même, dans la plupart des cas, les missionnaires-colonisateurs (dont certains sont notablement mal vus du clergé résidant);

3° Qu'il va falloir cesser de traiter en ennemis de « la Race » — sauf à les forcer, s'il y a lieu, de s'entendre avec le colon pour l'achat de son bois à pâte — les concessionnaires de la forêt qui fourmillent à la Province une partie du revenu dont elle a besoin pour ses écoles, ses institutions d'assistance, voire la colonisation de ses terres arables.

A ce dernier propos, les délibérations et résolutions du Congrès ont démontré que des philippiques comme M. Duplessis vient d'en prononcer au Lac-Saint-Jean et ailleurs touchant la prétendue création d'une hypothèque de 400 millions de dollars sur notre domaine public, et certains traits dirigés contre les marchands de bois, au congrès même, par des religieux plus « patriotes » que réfléchis, nous paraissent être, dans les circonstances, d'une dangereuse imbecillité. Le gouvernement semble disposé à faire pour la colonisation les sacrifices d'argent nécessaires: ne l'empêchons pas, par une agitation démagogique, de retirer de la forêt un peu de l'argent qu'il lui faudra pour cela.

Quant à la nécessité d'une répartition plus équitable du produit des impôts entre Ottawa et les provinces, on sait ce que nous en pensons.

Olivar ASSELIN  
(FIN)

## Scapinades

Le gentilhomme est celui qui sait rire d'un bon mot qu'il a déjà entendu.

On dit que Toronto a jauni de jalousie en apprenant que le Canada avait été découvert par un Français.

La terre est de sexe féminin parce que l'on est incertain de son âge.

Parfois, pour « se remonter », il n'y a pas autre chose à faire que de prendre l'ascenseur.

Pendant la crise il faut penser plus loin que son cœur.

Les automobilistes se demandent ce que signifie le mot boulevard : faut-il s'arrêter, ralentir ou dormir?

A quoi sert à l'homme d'avoir une automobile s'il ne peut stationner nulle part?

Actuellement, est-on plus en sûreté avec ou sans automobile?

Le plan Panet va peut-être convaincre les chômeurs de secourir le secours direct.

Il ne faut pas confondre un congrès de colonisation avec un congrès eucharistique.

TIT-PIC DE PIQUE-HARDI

## LES IDÉES ET LES FAITS

### I. — M. Lancelot s'en... « balancigne »

C'est tout de même, pardon, c'est quand même un galant homme. Dans une de ses chroniques du TEMPS pour la défense de la langue française, il s'amuse à moquer les Français de leur anglomanie. « Il nous faudra émigrer au Canada », dit-il à propos d'une lettre qu'il a reçue d'une lectrice sur le mot *balancigne*. « Les personnes inconsidérées qui prendraient fantaisie de remplacer *rocking-chair* par *balancite* (sa correspondante s'était méprise) se perdraient de réputation : elles auraient l'air de ne pas savoir l'anglais et, qui pis est, de savoir le français. »

Que *balancigne* (le Canadien dit *balancigne*) soit un mot de vieille noblesse apporté ici par les marins, ce n'est pas impossible. D'autant moins qu'on sait assez bien la relation entre cette partie du grément d'un navire et la balançoire ou escarpolette. Mettons que la *balancite* soit devenue *balancigne* dans les bouches molles. M. Lancelot est-il sûr, pourtant, que ce soit là l'équivalent de *rocking-chair*? Nos gens traduisent ce mot anglais par *chaise berçante*, *chaise berçeuse* et quelquefois *berçeuse*. Autre chose: le chroniqueur du TEMPS rapporte avec enthousiasme cette phrase qu'une lectrice de son journal lui assure qu'elle a entendue (ah! monsieur Hermant, félicitez-moi de ce tour honnête!) dans la bouche d'une paysanne canadienne: « Je vais éclairer à madame par les escaliers. » Sa phrase est en effet charmante et de fort bonne grammaire. Mais M. Lancelot aurait tort de croire que tout notre parler conserve cette allure vieillote et correcte du XVII<sup>e</sup> siècle.

« Ce snobisme (l'honneur de la correction), bête entre tous, suppose qu'il y ait une hiérarchie des snobismes, vu que à une fatale et prochaine désuétude tout ce qui est, en français, de bon aloi. »

Mais cette cause de corruption n'est pas la seule. Il en est une, singulière, et que justement nous révèle l'étude des dialectes français qui ont continué de vivre, comme le canadien, sans communication avec le français plus changeant de la mère-patrie : la plupart des idiotismes qu'ils ont retenus, tandis que nous les laissons tomber, rendent maintenant à nos oreilles comme un son paysan.

Je ne crois pas que, sauf pour un petit nombre d'entre eux, cette apparence de rusticité soit due à une origine vraiment populaire ou campagnarde. Si le phonographe avait été inventé plus tôt et si nous pouvions aujourd'hui entendre la voix des gens de cour au temps de Louis XIV, comme les petits-enfants de nos petits-enfants pourront entendre la nôtre dans deux ou trois siècles, nous serions frappés sans doute de leur accent villageois. Ils nous sembleraient presque patoisés.

Tu quoque... Quelle ne sera pas la joie de nos philologues en apprenant d'une voix si autorisée que le langage canadien-français a ses titres de noblesse dans les œuvres de Molière. Y a-t-il quelque temps, M. Charles Maurras lui-même reconnaissait, dans la terminologie sportive établie par M. l'abbé Blanchard, l'influence du moyen âge, de la Renaissance, du grand siècle! C'est littéralement fantastique! M. Lancelot reproche aux Français de dire: « Quelle heure qu'il est » au lieu de « Quelle heure est-il », et il semble même opposer ces tours bêtards (car ils le sont) à la pureté désuète de notre syntaxe. Or, tout le monde dit ici « Quelle heure qu'il est ». Sauf chez les ruraux que n'ont pas contaminés les villégiatures, on entendra dans la bouche des Canadiens français tout ce que la langue peut compter de solécismes, de barbarismes, d'anglicismes, voire d'américanisms (si l'on me permet le mot), avec de temps en temps un vieux mot français ou normand, une image pittoresque comme en crée le peuple qui n'a pas perdu le sens de la langue. L'Européen qui passe par les Etats-Unis avant de se rendre à Montréal ou à Québec remarque surtout ce qui sépare le Canada français de l'Amérique anglo-saxonne. Qu'il débarque à Québec en venant de Cherbourg, c'est-à-dire avec un esprit d'observation entièrement européen, exempt d'images américaines, ce qu'il verra d'abord, c'est la distance qui sépare le Canada de la France, pour les mœurs et la langue. Quand M. Hermant viendra à

Montréal, nous l'accompagnerons aux « meetings » électoraux et lui ferons lire nos journaux. Il nous dira ensuite si traverse à niveau, constable, législature (au sens de parlement), orateur (au sens de président de l'Assemblée), sont des mots tombés en désuétude depuis Pascal.

### II. — Le « devoir » de voter

« Au moment où l'on procède chez nous à l'inscription des noms des votants sur les listes électorales, les extraits suivants d'un article paru dans le TEMPS, de Paris, à la veille des élections cantonales françaises, nous paraissent d'une grande actualité. On y verra que l'exercice de son droit de vote pour un citoyen est parfois un moyen d'assurer la victoire du parti de l'ordre sur les forces révolutionnaires. On doit se mettre en état de voter à toutes les élections parce que, toutes, à l'heure actuelle, ont plus d'importance que jamais. »

Ce préambule de la PRESSE m'a donné la curiosité de lire les conseils du TEMPS. « S'abstenir de voter, écrit le journal parisien, c'est... présentement commettre une faute grave, c'est pécher contre le civisme, c'est même pécher contre la patrie. » Evidemment, étant donné le désordre actuel de la politique française, le devoir d'un honnête homme serait, par exemple, de voter pour M. Doumergue contre le front commun. Quant à poser comme une règle cette obligation exceptionnelle, c'est oublier que d'une manière générale les candidats et les partis se valent, surtout dans un pays comme le nôtre. Changer de parti, c'est changer son mal de place. Entre un honnête imbécile et un fripon intelligent, quelle obligation morale, quel devoir de civisme peut me contraindre à choisir? L'un aurait un programme constructif, l'autre n'en aurait pas, que je ne servais rien, ni la patrie ni mes intérêts, en élisant le premier : sait-on ce que valent en démocratie les programmes et les promesses? J'ai dites-vous, le devoir de « défendre les intérêts généraux du pays? Mais, tout le monde votant, en quoi la majorité possède-t-elle une conception des intérêts généraux plus raisonnable, plus claire, plus vraie que la minorité? Il n'y a peut-être pas deux hommes qui s'entendent sur l'intérêt général et les moyens de le servir. Quand des hommes jouent d'une manière si différente se seront prononcés à l'insu les uns des autres pour un parti, en quoi ce parti représentera-t-il toutes les conceptions individuelles de l'intérêt général? Retournez la question sous toutes ses faces: elle ne change pas.

Lucien PARIZEAU

## La vraie figure

(De la NATION BELGE)

Les femmes turques possédaient encore un privilège : celui de s'asseoir sur les deux premières banquettes du tramway qui leur étaient réservées. Déjà depuis les premiers temps de l'émancipation, le rideau qui isolait le compartiment des dames avait disparu. Aujourd'hui que les femmes sont devenues tout à fait les égales de leurs concurrents du sexe fort, ceux-ci estiment qu'elles n'ont qu'à aller s'asseoir où il y a de la place. Et si les choses se passent à Istanbul comme à Bruxelles, ce ne sont certainement pas les hommes qui leur en feront...

Un type qui serait bien étonné s'il venait sur la terre et s'il pouvait une pointe jusqu'au Bosphore, c'est cet excellent peintre Pierre Coeck, d'Alost, qui fut à Bruxelles l'élève de Bernard van Orley. Il avait adopté dans ses moeurs certaines manières orientales qui firent scandale parmi ses concitoyens. Aussi résolut-il d'aller vivre sous une latitude où régnaient des façons plus conformes à ses goûts. Et il se fit commanditer par un groupe de marchands et de tapissiers pour aller offrir au sultan un choix de modèles de tapisseries.

Comme les rôles sont renversés depuis! C'est la Turquie qui nous envoie ses carpettes en échange de nos costumes et de nos usages. Nous laissons aux économistes le soin de déterminer en faveur de qui se solda la balance. Heureusement pour Pierre Coeck, l'occidentalisme n'avait pas encore synchronisé l'Orient et il en revint avec un livre illustré de sa main sur : Les Mœurs et Fachons de faire de Turcz, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'est plus à la page.

Il n'en est que d'autant plus précieux. Que de peuples, que de pays qui ont changé d'aspect et dont nous ne retrouvons la véritable figure que dans de vieux bouquins et sur d'anciennes estampes... Comme de plus en plus l'image profonde de la terre se retire de sa surface, pour se réfugier dans les vieux allas ou des éléphants, des lions et des coquelicots donnent à l'homme des contrées dont nous savons aujourd'hui qu'on y souffre de la crise comme chez nous.

GALLO

## Le droit de légitime défense

Il est bon de préciser dans un moment aussi grave la position respective des Etats, leur responsabilité et celle de la S.D.N. dans la question de la Sarre. La possibilité d'une intervention armée de la France a soulevé dans beaucoup de milieux des protestations sur le sens desquelles il ne faut pas se méprendre. Il se trouve des groupes qui ne veulent à aucun prix que la France intervienne dans la question sarroise. Ce sont justement ces intéressés qui lancent dans le public la nouvelle indiscutablement tendancieuse de l'invasion prochaine des troupes françaises en cette vallée industrielle, une des clefs de l'Europe.

D'invasion dans le sens propre du mot il ne saurait être question. Mais une intervention dans un cas extrême reste dans le domaine des possibilités. Etant donné l'importance et l'acuité du problème sarrois, la France se doit de préciser la situation de la même façon qu'elle a pu le faire au sujet de l'Anschluss. Ce n'est pas tellement un problème français qu'un problème international, un problème qui intéresse au plus haut point la paix en Europe centrale. Il ne s'agit évidemment pas pour la France de tenter une annexion brusquée comme voudraient le laisser croire les dépêches. Il s'agit pour elle de prendre toutes les mesures nécessaires pour que le plébiscite du 13 janvier se fasse normalement, c'est-à-dire sans pression indue du gouvernement de Berlin. L'analogie entre la question sarroise et celle de l'Autriche est frappante. Dans l'un et dans l'autre cas, les traités de paix n'ont pas visé à morceler l'Allemagne, mais à la contenir, c'est-à-dire à l'empêcher de redevenir dangereuse. L'unanimité s'est faite sur la question de l'Anschluss parce que celle-ci intéressait directement tous les états de l'Europe centrale, l'Italie en premier lieu, la Petite Entente ensuite. La question de la Sarre, elle, tout en ne semblant regarder directement la France, intéresse en réalité tous les pays. Il n'est pas possible, pour le maintien de la paix sur le continent européen, que les puissances, grandes ou petites, se laissent intimider par l'Allemagne, qui, de concession en concession, est arrivée à reconstituer sa puissance.

On ne saurait avoir de doute sur les manœuvres de fraude et de chantage auxquelles se livre l'Allemagne pour arriver à récupérer la Sarre, moralement séparée du Reich depuis la persécution contre les catholiques et les difficultés économiques qui régnaient outre-Rhin. Le fait est tellement patent que la commission internationale qui administre le pays a dû lancer un cri d'appel à la S.D.N. qui, une fois de plus, s'est révélée incapable de résoudre un problème dont les conséquences peuvent être funestes. La S.D.N. d'ailleurs se trouve dans l'impossibilité matérielle de prendre des mesures qui assureraient l'impartialité du vote qui aura lieu le 13 janvier prochain. Il ne reste donc à la France qu'à consulter les grandes puissances et ses alliés sur l'opportunité de prendre des mesures en commun afin de couvrir les défaillances de la Société de Genève. Il est probable que la plupart des états consultés répondraient d'une façon évasive, que certains même essaieraient d'esquiver leurs responsabilités. Cette dérobade ne supprimerait pas le problème. On peut poser en principe qu'il n'est pas possible que l'Europe entière s'incline une fois de plus devant une manœuvre frauduleuse allemande doublée de chantages et d'intimidations aussi édiévants que ceux qui ont lieu actuellement en terre sarroise.

Il s'ensuit logiquement que pour maintenir la paix et pour contenir l'Allemagne, il faut qu'il y ait une action concertée des chancelleries. Il faut que le principe de l'indépendance du plébiscite trouve des défenseurs aussi déterminés que dans la question de l'Anschluss. Ce qu'il faut, ce n'est pas empêcher que la population se prononce dans un sens ou dans un autre, mais c'est bien prendre toutes les mesures pour que cette même population puisse réellement faire connaître sa décision. Il faut que l'Allemagne soit contenue dans des justes limites, au besoin par une intervention armée. Il faut éviter la répétition de ces effroyables vèpres palatines, de ces massacres de Pirmasens qui eurent lieu au lendemain de l'évacuation de la rive gauche du Rhin. Il faut assurer un plébiscite honnête, non seulement dans l'intérêt des Sarrois mais aussi dans celui des puissances occidentales. Il faut empêcher le régime hitlérien de remporter une victoire morale dont il se servirait pour menacer la paix et non pour la consolider. Autrement dit, il faut prendre des mesures de sûreté

publique, de légitime défense, car une victoire allemande obtenue en Sarre par des moyens irréguliers ébranlerait singulièrement ce qui reste de l'équilibre européen. Pour toute personne au courant de la situation sarroise, le problème se pose de la façon suivante. D'une part, le territoire, presque exclusivement peuplé de catholiques, est mal disposé à l'égard des dirigeants du Reich. Au moindre geste du clergé, cette population voterait contre le retour à l'Allemagne. En outre, elle a plus d'intérêt économique à se prononcer pour le maintien du statu quo que pour le retour à l'Allemagne. D'autre part, Berlin a besoin d'une victoire morale, qui s'accompagnerait d'une victoire matérielle dangereuse. Le Reich pourrait exercer un véritable chantage économique sur la France en récupérant la Sarre. On comprend pourquoi les dirigeants de l'Hitlérie cherchent à tout prix à reprendre le territoire.

C'est justement parce que le Reich n'est pas sûr du retour spontané des Sarrois dans le giron de l'Empire, qu'il essaie par des moyens inavouables de s'imposer dans le territoire contesté. On peut être certain qu'en raison de l'enjeu Berlin n'hésitera devant aucune mesure propre à lui assurer la victoire. Il est impossible de laisser le gouvernement allemand agir à sa guise dans une question d'une telle importance internationale. Tous les signataires des traités de paix se doivent d'en faire appliquer rigoureusement les termes. Si l'Allemagne tente un coup de force, c'est un droit et un devoir pour les intéressés de se servir du seul argument que comprennent les Germains : l'argument de la force, cette force qui serait une fois par hasard au service de l'ordre et de la paix.

André BOWMAN

## Échos

### En prison

Les journaux hongrois publient l'histoire romanesque de deux détenus, Andor Kamete et Maria Rabold, qui se sont connus en prison, s'y sont mariés et, maintenant, viennent d'y divorcer.

Lorsqu'ils étaient conduits à la promenade dans l'immense cour de la prison de Szombathely, les deux prisonniers avaient l'occasion de se voir à travers le grillage qui sépare les hommes des femmes et ils avaient pu échanger quelques paroles. Le mariage fut décidé après que l'indispensable autorisation eût été accordée.

La cérémonie fut célébrée à la chapelle de la prison et les deux époux continuèrent à se voir à l'heure de la promenade. Il leur fut même permis d'échanger des lettres et c'est, sans doute, ce qui vint tout gâter. De confiance en confiance, le mari apprit qu'il ne devait point, lorsque la liberté leur aurait été rendue à tous les deux, compter sur sa femme pour se faire préparer à manger... Reproches et bouderies qui, tout épistolaires qu'ils étaient, n'en aboutirent pas moins à la rupture, la femme ayant écrit qu'elle ne s'était pas mariée pour devenir la servante de son mari.

L'incompatibilité de caractère étant manifeste, le divorce vient d'être prononcé à l'égalité satisfaction des deux détenus.

### Superstitions allemandes

Il y a quelques années, nous apprenant le correspondant berlinois de l'hebdomadaire JE SUIS PARTOUT, un éditeur allemand eut l'idée de publier un dictionnaire qui n'a sans doute pas de précédent : il s'intitule *Dictionnaire de la superstition allemande* et comprendra dix gros volumes, dont la moitié sont déjà parus. Tout un état-major de savants a concouru à l'élaboration de cet ouvrage, réunissant 600,000 fiches. L'intérêt en dépassera largement le domaine un peu spécial que semble indiquer le titre : ce sera une contribution précieuse à la psychologie du peuple allemand.

On y apprend, par exemple, que plus de trois cents superstitions différentes se rattachent à la bière : que les fantômes boivent volontiers ce breuvage, que les âmes des morts en ont soif, et que les mauvais esprits se laissent prendre dans une bouteille de bière; que la coutume de se ronger les ongles comporte une douzaine d'explications différentes; que les habitants de certains villages badois sont persuadés que le premier bain est toujours le dernier (il en résulte qu'ils ne se baignent jamais); que les sorcières sortent le vendredi, et que ce jour passe, pour cette raison, pour un jour de malheur. Il serait cependant favorable aux amoureux et aux joueurs.

Le genièvre (gin) de Kuyper fut le premier connu au Canada et il reste le favori de « nos gens ». C'est une boisson de gentleman, à prix populaire.

# Les provinces de l'Ouest

La situation agricole n'est pas rose dans l'Ouest canadien. Bien que le gouvernement fédéral ait dépensé plusieurs millions de dollars pour venir en aide aux cultivateurs éprouvés par la sécheresse et par la vente du blé, le premier ministre du Manitoba, M. John Bracken, n'est pas satisfait; il trouve cette dépense insuffisante. A un dîner du Canadian Club de Winnipeg, il a exposé un plan de restauration agricole qui prévoit, il va sans dire, l'aide du gouvernement fédéral. Aux techniciens des gouvernements provinciaux se joindraient ceux d'Ottawa, qui continueraient de rétribuer le gouvernement fédéral. Celui-ci financerait aussi certaines opérations de crédit au bénéfice des cultivateurs en banqueroute. Un bureau relevant d'Ottawa distribuerait des graines de semence, des engrais et des insecticides. Le gouvernement d'Ottawa interviendrait auprès des compagnies de chemin de fer pour obtenir des tarifs de transport plus favorables pour les produits de l'Ouest. M. Bracken se garde bien d'évaluer les services que le gouvernement fédéral rendrait ainsi aux provinces de l'Ouest; il est facile de prévoir cependant qu'un plan de cette envergure, dont l'exécution s'échelonne sur une période de dix années, exigerait une dépense de plusieurs dizaines de millions.

Les provinces de l'Ouest ont sensiblement le même climat, et leurs intérêts sont identiques. C'est un principe du gouvernement fédéral d'intervenir parfois dans l'administration d'une région qui comprend plusieurs provinces. Aussi les trois provinces des plaines, qui à la vérité

n'en devraient former qu'une, peuvent-elles toujours affirmer que leurs difficultés ressortissent au gouvernement fédéral. Il est rare en effet que le Manitoba seul ou la Saskatchewan seule soient intéressés à l'exécution d'un projet. Les provinces de l'Ouest, avec l'habileté qui leur est propre, ont exploité tant et plus les avantages de leur union.

Il arrive alors que le gouvernement fédéral contribue dans l'Ouest au maintien de services qui dans l'Est sont entièrement à la charge des gouvernements provinciaux. Les recommandations de M. Bracken le prouvent à l'envi. Dans la province de Québec, qui fera la distribution des graines de semence et des engrais? Le gouvernement provincial, qui est seul à en couvrir les frais. Les provinces de l'Est devraient s'unir pour chercher les réformes qu'elles auraient avantage à effectuer. Elles se présenteraient ensuite devant le gouvernement d'Ottawa, affirmant, par exemple, que le problème de la distribution des engrais étant le même dans tout l'Est canadien, il appartient au gouvernement central de le résoudre. Ce serait pour l'Est un moyen d'avoir sa part. Les gouvernements provinciaux de l'Ouest font une question électorale de la distribution des subventions fédérales aux provinces; on discute de cette pratique dans les dîners du Canadian Club. Pourquoi les gouvernements de l'Est n'en feraient-ils pas autant? C'est M. Bracken et surtout M. Bennett qui en feraient des têtes.

Dollard DANSEREAU

## Bonded Corporation Limited

C'est le nom d'une société financière qui, dans des circulaires anglaises et françaises qu'elle adresse par milliers par la poste, promet aux porteurs de ses titres (désignés comme « bonded trust certificates »), sans plus de précisions, un « dividende mensuel régulier de 1 pour 100 », avec « bonis supplémentaires de temps à autre ».

Des « bonded trust certificates », on serait bien en peine de dire ce que cela signifie en français: la formule, toutefois, est manifestement combinée pour créer l'impression qu'il s'agit de titres garantis et où intervient, comme gardien des gages, un fiduciaire ou trustee.

Nombre d'épargnants avisés, dit la circulaire, pour compenser pour les intérêts peu élevés qu'ils reçoivent sur leurs autres placements, ajoutent des certificats Bonded Trust à leur portefeuille. Ces certificats paient \$120 par année sur chaque \$1000 investis (et des bonis supplémentaires de temps à autre). Des dividendes à ce taux ont été payés sans interruption depuis l'inauguration et aident beaucoup d'épargnants à assurer un meilleur rendement sur leurs placements.

Tous les revenus et les distributions se rapportant à ces Certificats sont administrés par The Imperial Trust Company of Canada qui agit comme fiduciaire pour les détenteurs de certificats. Le fiduciaire adresse le chèque mensuel directement aux détenteurs.

Demandez des informations plus complètes sur ce placement attrayant. Servez-vous du coupon ou téléphonez pour avoir un prospectus.

Inutile de dire qu'aucune entreprise industrielle ou financière, à notre époque, n'est en état de payer 1 pour 100 par mois, plus des bonis par ci par là.

Où, comme il se peut, les vendeurs de titres vous offrent tout simplement une participation dans la revente des droits d'exploitation de certains gisements pétroliers, il faudrait le dire, car de toute évidence les entreprises financières de cette sorte sont essentiellement éphémères.

Soit dit sans vouloir mettre en doute la probité de la « Bonded Corporation Limited » ou la véracité de ses annonces, mais à seule fin de suggérer au public l'idée de demander des éclaircissements. — O. A.

## L'emploi du mazout

Nos amis les Américains et les Anglo-Canadiens, voulant sans doute marquer leur goût pour la civilisation hellène... joignent bout à bout deux ou trois lettres de l'alphabet grec et nomment ainsi des « clubs » universitaires. Devant l'un de ces clubs, le Kappa Iota Economics de New-Jersey, le président du chemin de fer Delaware and Hudson, M. Lenor Loree, affirmait récemment que le charbon est encore, pour une exploitation ferroviaire, le combustible le meilleur et le moins coûteux. « L'électrification entraîne des pertes, disait-il, car la traction à vapeur est, et continuera d'être la moins coûteuse. Nos pouvoirs hydrauliques, comme ceux du Saint-Laurent ou du Tennessee, sont trop éloignés; les frais de transport rendent inabordable le prix de l'électricité. » Les locomotives munies de moteurs Diesel, comme on vient d'en construire quelques-uns aux Etats-Unis, utilisent le mazout. M. Loree semble admettre que l'emploi du mazout est plus économique que celui du charbon; seulement « les puits d'huile sont à la veille de tarir, dit-il, et les experts prédisent une hausse des prix avant plusieurs années ».

Tout « Economic Club » écoute plus volontiers M. Loree que vous et moi, quand il s'agit d'exploitation ferroviaire. Il est certain qu'un président de chemin de fer est présumé avoir sur ce sujet des lumières que les faibles mortels n'ont pas. Cependant, si petits personnages que nous soyons, il est certaines choses que nous constatons et d'autres qui nous étonnent fort dans les discours de ces messieurs de la haute finance. Ils ont l'habitude de confondre leur propre intérêt avec l'intérêt public, et font dépendre

de la prospérité de leurs entreprises le bien-être du genre humain. Un président de chemin de fer, parlant d'exploitation ferroviaire, aura une invincible tendance à confondre l'intérêt des chemins de fer avec le sien propre.

M. Loree connaît des experts qui prédisent le tarissement des puits de pétrole à brève échéance; j'ai lu que d'autres experts prédisaient le contraire. Qui nous dit que nous ne découvrirons pas des nappes de pétrole d'ici quelques années? qui nous dit que nous n'inventerons pas un substitut au pétrole? Une chose certaine, c'est que les experts en la matière ne sont pas d'accord: d'es experts en désaccord, voilà bien un événement extrêmement commun. Mais cependant après que plusieurs expériences l'eurent démontré, les experts en exploitation ferroviaire ont, paraît-il, reconnu d'un commun accord que l'emploi du mazout est plus économique que celui du charbon. Qu'on vienne nous dire après cela que M. Loree et quelques autres présidents de chemins de fer sont propriétaires d'importants gisements de charbon, nous comprendrions aisément pourquoi, malgré des expériences concluantes, l'emploi du mazout paraît anti-économique à ces messieurs.

Dollard DANSEREAU

## Une élection

Le conseil de la « National Mutual Benefit Association » réuni en séance spéciale à élu vice-président M. Albert McCaughan, trésorier M. J.-A. Mitchell, secrétaire M. Eugène Parizeau, directeurs MM. Georges Thornton, A. Thérien, J.-A. Duhamel, Eric Steele et Stuart Grant. Le professeur Neal-Bruce McLean a été nommé actuaire, et MM. Charles Champoux et Morris Signer respectivement conseiller juridique et procureur de l'Association. Les médecins seront les docteurs Henri Faubert et A.-I. Schlesinger. Le conseil élira sous peu son président.

L'Association, qui a son bureau dans l'immeuble Belgo, 372 ouest, rue Sainte-Catherine, à Montréal, émet des certificats d'assurance dont bénéficie la famille dans le cas du décès d'un de ses membres. Tous les bénéficiaires, en cas de maladie, peuvent recourir gratis aux services d'un médecin aussi souvent qu'il est nécessaire.

L'Association est autorisée par le bureau des assurances du gouvernement de Québec.

## Pour stimuler le tourisme

Afin de stimuler le tourisme américain, le Ministère de l'Intérieur du Canada, a distribué l'été dernier, dans 130 bureaux d'associations d'automobilistes situés dans les principales villes des Etats-Unis, des prospectus et des albums photographiques sur notre pays. Ces bureaux remettent à leurs membres comme à tous ceux qui en demandent des cartes géographiques et des cartes routières du Canada. Le Ministère de l'Intérieur a aussi distribué des brochures intitulées: « Comment pénétrer au Canada », « Une vacance au Canada », « Le canotage », « La pêche », « La chasse ».

Chacun des bureaux a mis en montre les bulletins du Ministère, et il n'y a aucun doute que de nombreux automobilistes ont été de la sorte induits à visiter le Canada. Afin d'étendre cette propagande, le gouvernement fédéral invite tous les bureaux de tourisme qui pourraient utiliser les brochures et cartes publiées par le Ministère de l'Intérieur à communiquer avec ce dernier. Les bons effets de cette propagande sont manifestes.

**LES POINTS DU HOCKEY**  
 ■ POUR TOUS RÉSULTATS ■  
**TELEPHONER BELAIR 1551**  
 Six lignes à votre disposition

Hommages de **Dow** brasserie d'Old Stock Ale

# REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

## Notre curiosité intellectuelle

A plusieurs reprises on a trouvé ici des commentaires d'articles généralement peu optimistes sur ce sujet. Avec différents confrères, j'ai déploré la faible importation de livres français au Canada et le peu d'importance du commerce local des livres. Dépréciation du dollar, cherté des livres canadiens, difficultés de la crise économique, répondra-t-on. Raisons sans doute valables. Mais du moins quand on offre des livres gratuitement, en profitons-nous? Puisque les bibliothèques particulières ne se tiennent pas dans l'Est, avouons des bibliothèques publiques et les fréquentons-nous? Avons-nous des bibliothèques circulantes et y empruntons-nous des livres? Voici quelques données statistiques qui répondront à ces questions. Elles ne manquent pas de remplir de contentement et d'enthousiasme nos « bacheliers satisfaits » et leurs non moins satisfaits professeurs. Je les ai cueillies dans la PAROLE.

D'après un rapport émanant d'Ottawa, on comptait en notre pays, à la fin de l'année 1933, 637 bibliothèques publiques. De ce nombre, 468 sont en Ontario; 41 en Saskatchewan; 31 en Colombie-Anglaise, et 25 dans Québec. On remarquera cependant que la population des deux provinces de l'Ouest que nous avons mentionnées est beaucoup moindre que celle du Québec. Les usagers dans la Saskatchewan constituent une proportion plus élevée de la population habitant les régions desservies que ceux de toute autre province, soit 37,3 pour cent. Le Québec se trouve à la queue avec 2,4 pour cent. La circulation per capita dans les villes possédant des bibliothèques est de 7,93 en Ontario; 7,73 en Alberta, etc. Québec est encore au bas de l'échelle avec 0,67. Les déboursés par capita en achats de livres et de périodiques et frais de reliure dans les centres dotés de bibliothèques est de 10 sous en moyenne par le Canada. Dans Québec, il est de 3 sous.

Ces statistiques, on voit, sont loin d'être à notre honneur. C'est un point important dont on ne se préoccupe certes pas suffisamment, dans notre province.

On voit le rang qu'occupe la province de Québec dont la population, à peine moins nombreuse que celle de la province d'Ontario, est de beaucoup plus considérable que celle d'autres provinces qui comptent pourtant, en chiffres absolus, plus de bibliothèques. Si ce n'était encore que cela. Mais on peut mesurer le rayonnement de nos vingt-cinq bibliothèques par leur fréquentation et leur circulation. Une curiosité intellectuelle aussi infinitésimale, résultat direct de notre système d'enseignement, juge ce système.

## La propagande communiste

Elle se poursuit pratiquement sans ennui par la voie de la presse pendant que nos agents s'évertuent à disperser des réunions qui n'attirent que peu de personnes au lieu d'empêcher la distribution de feuilles qui en atteignent des milliers. C'est absurde de poursuivre les uns et de laisser agir les autres, écrit l'ILLUSTRATION. C'est absurde, illogique, presque injuste et surtout dangereux.

Aussi longtemps qu'on permet la publication et l'envoi par la poste de la Vie Ouvrière, il est absurde d'interdire les assemblées communistes et de fermer l'Université de Saint-Martin.

Ce journal, qui est bien fait, n'y a pas par tentatives, on le voit, que nous parvient contient une petite chanson: « Ni Dieu, ni maître » qui ne manque pas de savoir: les « capitalistes » en prennent pour leur argent. Un article sur la conversion de Pilon, un autre sur la récente « semaine anti-communiste » et la part qu'y ont prise les « vaillants chevaliers de la jupe noire », des nouvelles de toutes les grèves en cours, des bulletins sur la Mère patrie de nos messieurs, la Russie: il n'y manque rien de ce que la propagande intelligente peut inventer.

Le journal ne porte pas le nom de celui qui l'imprime. Il n'y a qu'un « S. Marois » de mentionné au casier postal 2444, à Montréal. Comme le journal est d'une composition typographique élaborée, avec vignettes, caricature et reproduction musicale, il n'est pas probable que ce soit ce M. S. Marois qui le finance de ses deniers. D'où vient l'argent? De Russie, manifestement. Il n'y a pas une ligne d'annonce et il est distribué gratis, quoiqu'il porte indication d'un prix de trois sous le numéro.

A notre sens, ce petit journal, convenablement fait et bien présenté, fait beaucoup plus de mal qu'un discours ahaneé par Saint-Martin ou quelque agitateur au nom et au parti indéchiffrables.

Il est vrai que le Canada peut moins facilement montrer les dents à ce qui vient de Moscou, fût-ce de la propagande subversive, après avoir plaidé la cause des Républiques soviétiques à Genève.

Comment aussi s'opposera-t-il à cette nouvelle poussée russe à Londres où un émissaire de la Soviétie discute actuellement les conditions d'une nouvelle importation de bois russe par l'Angleterre qui en achetait encore il y a un an en dépit de toutes les promesses d'Ottawa? M. Bennett a bien réussi, l'année dernière, à évincer partiellement le commerce russe sur le marché de Londres, mais quelle autorité aura-t-il cette année pour s'opposer aux démarches russes après avoir soutenu la cause de l'U.R.S.S. à la S.D.N.? L'ÉVÉNEMENT attire l'attention de ses lecteurs sur ce qui se passe à Londres.

Un émissaire des Soviètes est rendu à Londres et cherche à obtenir la reprise des expéditions de bois mou dont son pays

avait le monopole au moment où le gouvernement anglais, sur les instances d'Ottawa, en décréta la limitation pour l'année courante. Le Mail & Empire, de Toronto, commentant cette information, déclare que les négociations étant déjà en bonne voie, si on laisse faire les choses, la situation sera la même que celle qui a nécessité l'intervention de l'hiver dernier. On se souvient qu'à cette époque les agents commerciaux de Moscou étaient en pourparlers avec la Timber Distributors, Ltd., qui écoute les produits russes en Angleterre, pour la vente de 450.000 cordes standards de bois. M. Bennett, qui se trouvait à Londres, représenta que ce marché constituait une contravention aux clauses concernant l'anti-dumping des accords d'Ottawa, et le gouvernement anglais insista avec les Russes, les approvisionnements de bois ne dépassassent pas 350.000 cordes standards. Le même gouvernement exigea aussi l'élimination de cette clause du contrat d'après laquelle les Soviètes remboursaient préalablement les importateurs pour toute perte due à la baisse des prix, ce qui équivalait à assurer à Moscou une préférence en dépit des accords impériaux. Un correspondant du Times de Londres s'est enquis auprès de nombreux acheteurs anglais de bois canadiens et ces derniers l'ont assuré que, qualité pour qualité, ils n'avaient pas souffert du privilège ainsi accordé au Canada. Forcé de s'approvisionner chez nous, ils ont bientôt réalisé que toutes leurs préventions contre notre bois tombaient. Au cours de l'été dernier, importateurs canadiens et exportateurs anglais ont eu des conférences et se sont entendus encore sur tous les points. C'est après cela que leurs moscovites montrés de nouveau l'oreille. M. Bennett fera bien d'avoir l'œil là-dessus.

M. Bennett n'avait même pas réussi, l'année dernière, à éliminer complètement la concurrence soviétique sur le marché de Londres. Comment le pourra-t-il cette année après avoir sacrifié ses plus forts atouts à Genève?

## Perplexité

L'ILLUSTRATION cherche à défendre M. Stevens sans toutefois prendre parti pour lui contre M. Bennett. Le confrère rose n'hésite pas à froter la contradiction et porte ses lecteurs à croire à un parti conservateur uni dans une idylle unanimité d'opinions et de sentiments. Comme il sait la tâche difficile, il cherche à détourner l'attention de ses lecteurs vers un parti libéral qu'il leur montre plein de perplexité (sic), exploitant de façon contradictoire l'affaire Bennett-Stevens.

Nous l'avons écrit ici à plusieurs reprises: tout ce qui va à s'imaginer pour discréditer M. Stevens sera certainement mis à l'essai. C'est arrivé. Cela va continuer. Mais le sentiment public, assez inerte au début, réagit partout.

M. Stevens n'est plus ministre, c'est vrai. Il sacrifie son portefeuille et les avantages que cela comporte à la poursuite d'un but que sa conscience lui a assigné. C'est un acte assez rare en politique pour qu'on ne puisse s'empêcher d'admirer celui qui le pose.

Il est amusant de voir l'incohérence libérale à ce sujet. Pendant toute la durée de la campagne préparatoire aux élections partielles d'Ontario, M. King a vilipendé M. Stevens de toutes les manières. Naturellement, le « big business », démasqué par le ministre du Commerce, est désormais le bailleur de fonds du parti libéral; M. King ne faisait que rembourser l'argent de sa caisse électorale. Aujourd'hui, M. King n'a rien à dire, le Canada respasse ce qu'a débité son chef en Ontario, M. Mercier. Louis M. Stevens, M. Richer fait de même, le Devoir tourne un peu mais se montre favorable à M. Stevens.

L'affaire rend manifestement l'adversaire fort perplexé.

Le moins perplexé dans toute cette affaire ce n'est sûrement pas M. Bennett ni le parti conservateur. Cher confrère, quand on habite une maison de verre...

## « Il faut qu'une porte... »

AU CANADA, E. T. s'amuse de voir M. Jules Dorion, de l'ACTION CATHOLIQUE, s'attaquer à la fois à l'individualisme et au communisme.

Un rédacteur de l'Action catholique, M. Jules Dorion, croit que le communisme finira fatalement par dominer le monde.

Il n'est pas gai, le confrère! Il est vrai qu'il s'empresse d'ajouter qu'il ne dépendrait en somme que de nous de frustrer le destin. Il cite à ce propos le général grec qui disait: « Faites un pont d'or à l'ennemi qui fuira! »

Ce mot s'applique à merveille à la société d'aujourd'hui, dit M. Dorion, sauf que c'est le contraire, comme dit l'autre. En effet, au lieu de faire un pont d'or à l'ennemi qui fuira, il paraît que nous faisons un pont d'or à l'ennemi qui vient.

Hé! voilà qui devient de plus en plus intéressant. Suivons donc notre bon-



## Faisons bonne chère!

- AUX DÉLICÉS**  
Cuisine française — Bières et vins  
1190 ouest, rue S.-Catherine — HA 6930
- CHEZ ERNEST**  
Restaurant français — Bières et vins  
1500, rue Drummond — MA 0913
- CHEZ STIEN**  
Cuisine exclusivement française: Bières et vins  
505 est, rue Dorchester — PL 0704

homme sur son pont. On ne salt jamais où cela peut conduire.

Ce pont d'or que nous faisons à l'ennemi qui vient, il paraît que c'est l'individualisme qui l'a fait construire en nous poussant... vers un égoïsme de plus non plus complet.

Vite, rebroussons chemin! Le pont de l'individualisme est miné. Mais où irons-nous? L'individualisme est l'antidote du communisme. Il faut nécessairement choisir entre la primauté de l'individu et la primauté de la collectivité. M. Dorion ne veut ni de l'un ni de l'autre. Il faut pourtant, diable! qu'une porte soit ouverte ou fermée.

L'image du pont est sans doute plus amusante que convaincante. Mais celle de la porte est-elle plus juste? Il est entendu qu'individualisme et communisme s'opposent irréductiblement, chacun réagissant contre les excès de l'autre. Ce sont indiscutablement les abus de l'individualisme qui ont provoqué la réaction communiste qui tend elle-même à l'exagération. Mais en sommes-nous vraiment réduits à choisir entre les deux formules? Ne pourrait-on appliquer des freins à l'individualisme sans nécessairement recourir au collectivisme absolu, intégral, totalitaire?

Georges LANGLOIS

## La tribune du lecteur (1)

### Pour les reporters

Monsieur O. Asselin, Editeur de l'ORDRE, 180, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

Cher Monsieur,

La présente est pour vous mettre au courant d'une certaine manière d'agir de nos reporters quotidiens.

A notre dernière assemblée du comité de la fanfare des Fusiliers Mont Royal, notre directeur, le Capitaine J. J. Goulet, déplorait les nombreuses erreurs qui se répètent souvent de la part des reporters de plusieurs quotidiens: chaque fois que nous sortons, le compte-rendu des journaux mentionnait les Grenadiers Guards au lieu de nous mentionner. Exemple: la manifestation Bennett à la gare Jean Talon, vendredi le 19 oct. J'ai inclus un article à l'appui, plusieurs journaux mentionnent que les Guards faisaient les frais de la musique.

Sans vouloir enlever le mérite des autres, le Capitaine J. J. Goulet regrette beaucoup ces rapports maladroits qu'en somme, dit-il, n'est pas récompenser les hommes qui travaillent et qui sont passés par d'autres; à tout seigneur tout honneur...

Je vous serais très obligé si ce n'était pas trop vous demander de préparer un petit article dans vos colonnes à ce sujet. Votre tout dévoué,

Adrien RIVERIN, secrétaire.

## Bravo, correspondant!

A M. le Directeur de l'ORDRE.

Monsieur le Directeur,

Depuis quelques jours les journaux s'intéressent au désir, cher à Monsieur Bray et à Mahomet, d'aller à la montagne. Mais notre édile montréalais souhaite de pouvoir s'y rendre en auto. Il en a fait la matière d'un projet, qu'il a soumis à l'approbation du Conseil.

Depuis quelques semaines, voilà la deuxième atteinte à l'intégrité de notre parc du

(1) La Rédaction de l'ORDRE n'est responsable ni des idées ni de la forme de ce qui paraît sous cette rubrique.

Mont-Royal. Le 10 septembre dernier, le Conseil accordait à un régiment le droit d'ériger un manège militaire à l'angle des chemins Shakespeare et de la Côte des Neiges, sur un lopin de terre, faisant partie du domaine municipal. Cet octroi n'attend plus que la ratification de l'Assemblée législative de cette province.

Ne croyez-vous pas, Monsieur le Directeur, que les journaux, soucieux de conserver au parc son aspect rustique actuel, ont le devoir de soulever l'opinion des citoyens contre ces deux projets? C'est du moins l'opinion des membres de l'Activité nationale, qui demandent à toutes les sociétés de cette ville, françaises ou anglaises, de s'opposer à ces actes de vandalisme et d'informer le Conseil de leurs désirs. Car, si les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent, notre Conseil possèdera le civisme que les citoyens lui infuseront.

Avec nos remerciements anticipés, recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

## L'ACTIVITE NATIONALE

Le secrétaire: Stanislas BÉGIN

## Humour italien

Mussolini — son automobile étant arrêtée par une longue panne à 125 milles de Rome — va au cinéma. Débutent les actualités. D'abord les cortèges fascistes. Tout le monde se lève, excepté le Duce, qui s'enfonce dans son fauteuil, relève le col de son pardessus, cache sa tête dans ses mains, désireux surtout de n'être pas reconnu. Mais voici la famille royale. Le Roi et la Reine. La salle debout acclame. Mussolini se fait petit, tout petit. Enfin le Duce. Ovation formidable.

Le voisin de Mussolini croit devoir lui taper sur l'épaule, et à son oreille: — Moi aussi, monsieur, chuchote-t-il, je suis antifasciste, mais, croyez-moi, pour votre sécurité, levez-vous!

## CHEZ WOODHOUSE AUBAINES Meubles

AU RAYON DES

Mobilier Chesterfield — 14 pièces d'une valeur et d'une beauté exceptionnelles — à un prix remarquablement bas. Un canapé, deux fauteuils et un strapontin recouverts de tapiserie, deux coussins en soie, un éclaircir en chêne ciré, une lampe avec abat-jour, une table Chesterfield en vrai noyer, un nécessaire de fumeur, etc. Valeur: \$125.

\$69

Versement initial: \$3.45 Mensualités: \$2.75

AU RAYON DES

## Vêtements d'hommes

Pardessus d'hiver, étoffes anglaises, modèles variés teinte grise, brune ou bleue, au choix. Faits sur mesure. Prix courant: \$25.

\$19.95

Versement initial: \$1 Mensualités: \$3.25

AJ RAYON DES

## Fourrures

Manteaux de Seal Hudson — peaux châtées. Coils genre « châle » ou french. Doubleurs gratuits pour deux ans. Prix courant: \$225.

\$179

Versement initial: \$17.90 Mensualités: \$8.95

# LOI ELECTORAL DE QUEBEC LISTE DES ELECTEURS

**CITE DE MONTREAL**  
 BUREAUX D'ENREGISTREMENT

Toutes les personnes domiciliées dans les limites de la Cité de Montréal, qui sont sujets britanniques, du sexe masculin, qui ont 21 ans révolus et qui possèdent toutes les autres qualifications requises pour être inscrites sur LA LISTE DES ELECTEURS POUR L'ELECTION D'UN MEMBRE DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE, actuellement en voie de préparation, sont priées de se présenter:

**LES 6 - 7 - 8 NOVEMBRE**  
**DE 9 HEURES DU MATIN A 10 HEURES DU SOIR**

à celui des bureaux temporaires qui est le plus proche de leur domicile pour s'assurer que leur nom est ou sera inscrit sur la liste de leur domicile électoral, et, s'il y a lieu, y déposer une demande en inscription sur la dite liste des électeurs.

MONTREAL-ST-LOUIS	Poste de Police No 12	4306, Boul. St-Laurent
MONTREAL-STE-ANNE	Poste de Police No 7	217, rue Young
	Poste de Police No 9	1800, rue du Grand Tronc
MONTREAL-ST-LAURENT	Caserne de pompiers No 5	389 ouest, rue Ontario
MONTREAL-ST-HENRI	Poste de Police No 17	4042, rue St-Jacques
	Caserne de pompiers No 24	4700 ouest, rue Notre-Dame
MONTREAL-VERDUN	V. Plante	1273, rue Charlevoix
	O. Quéneville	6512, rue Mazarin
MONTREAL-ST-GEORGES	Poste de Police No 10	1684, rue St-Luc
MONTREAL-DORION	Henri Rose	5290, rue des Carrières
	Thomas Bélar	5210, rue Chambord
MONTREAL-LAURIER	Savard Motor Garage	200 ouest, rue Laurier
	H. Milaire	92, rue Maguire
	Tancrède Trudeau	263 est, rue Baubien
MONTREAL-ST-JACQUES	Charlemagne Vien	1273, rue Beaudry
	Jean Lalonde	451 est, rue Duluth
MONTREAL-STE-MARIE	Algerin Caillé	1468 est, rue Lagachetière
	Elias Désormiers	2357 est, rue Notre-Dame
	M. Smith	4042, rue De Lorimier
MONTREAL-MERCIER	J.-A. Blais	71 est, rue Villeneuve
	R. Croissant	2213, rue Gifford
	Louis Rudnitsky	93 ouest, ave du Mont-Royal
	D. Vézina	5350, rue De Lorimier
WESTMOUNT	Sanitary Drug Store	5150 ouest, rue Sherbrooke
	M. Gross	2839, rue Willowdale
LAVAL	Poste de Police No 26	445, rue Cady
	Poste de Police No 30	12139, rue du Bois de Boulogne
	Poste de Police No 28	8645, rue Boyce
	J.-P. Emile Leduc	281, rue Liège
MAISONNEUVE	Caserne de pompiers No 45	4200 est, rue Ontario
	Gaston Rivard	2565 est, rue Beaubien
	Almanza Payette	3248, rue Hochelaga
	Mme A. Lavigne	1444, rue Nicolet

Par ordre: ALBERT McCAUGHAN  
 Directeur du Bureau des Listes électorales de la Cité, 515, rue St-Gabriel  
 Téléphone: PLateau 6181 — Local 222



# La critique des concerts radiophoniques

A plusieurs reprises des gens, parfois amis, parfois inconnus, m'ont écrit ou téléphoné pour me demander de protester contre certaines émissions non moins baroques que le langage de quelques annonceurs, ou de signaler — chose beaucoup plus rare — l'excellence de certains concerts radiophoniques, ou encore pour me prier d'écouter attentivement ce qui se passerait à tel poste, tel jour, à telle heure.

La critique des concerts radiophoniques ne serait pas moins importante ni moins intéressante que celle des autres concerts. Mais elle est extrêmement difficile à assurer. Comment l'organiser pour qu'elle soit complète? Et à quoi servirait-elle si elle restait insuffisante. A certaines heures, trois personnes n'y suffiraient pas. Quoique ce soit déjà chargé de la rubrique des concerts dans un journal ne doit pas songer à celle des émissions de T. S. F., les principaux concerts radiophoniques ayant lieu le dimanche ou le lundi, jours où l'on compte qu'il y a le plus de gens chez eux, mais aussi jours de concerts dans les salles et de premières dans les théâtres. Pour ma part, il est très rare que je puisse écouter par exemple l'excellente émission que M. Edmond Trudel dirige le lundi soir pour le compte d'une grande entreprise commerciale et je n'entends pas plus souvent l'orchestre symphonique de New-York le dimanche après-midi. Quant aux dimanches soirs, que commence à nous prendre l'Orchestre de Montréal malgré les concerts de plus en plus fréquents ce

soir-là, il faudrait encore écouter deux émissions de bonne qualité qui se donnent outre-frontière concurrentiellement aux frais de deux importants fabricants d'automobiles et prêter en même temps l'oreille aux émissions canadiennes.

Avec la meilleure volonté du monde, un seul journaliste, même s'il n'avait que cela à faire, ne pourrait assurer une critique sérieuse des concerts radiophoniques. Comment pourrait-il le faire s'il est déjà chargé d'une rubrique qui l'oblige à sortir plusieurs soirs par semaine? Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'insuffisance de la tentative du CANADA d'assurer une critique radiophonique dont le titulaire, qui signe l'Ecouteur, signe déjà d'autres articles de son nom véritable. Critique incomplète et, au surplus, évidemment partielle, même aux yeux de ceux qui ignorent que cet Ecouteur a déjà pris pied dans un poste et hante la coulisse des autres.

La critique des concerts radiophoniques serait éminemment souhaitable. Mais à moins qu'un journal puisse y attacher trois ou quatre spécialistes, ce qui exigerait des frais trop considérables, elle restera longtemps fragmentaire, incomplète. Il ne nous reste qu'à signaler occasionnellement certains abus, de trop larges concessions au mauvais goût ou à la vulgarité, les trop fréquents écarts de langage de quelques annonceurs. Cela ne vaut-il pas mieux qu'une chronique intermittente, incomplète, tendancieuse et partielle?

Georges LANGLOIS

# Histoires de serpents

LE HURON est un homme des plaines. Il est différent en cela des Faces-Pâles, qui sont quelquefois des hommes des bois. Il n'est certes pas un homme de la mer. C'est pourquoi il n'a montré qu'un intérêt tout relatif aux histoires du grand serpent de mer aperçu quelque part dans une rivière écossaise, et qui n'était en vérité qu'un vieux baril recouvert d'algues de différentes couleurs. Le Huron s'intéresse beaucoup plus aux histoires de serpents de terre, puisque la terre est son véritable habitat. Il a donc lu avec intérêt quelques reportages plus ou moins sensationnels d'un certain Sinclair qui a fait un voyage en Afrique afin d'en rapporter quelques histoires palpitantes sur les reptiles de ce continent. Le même Sinclair continue maintenant ses histoires comme feu Rice Burrows continue ses Tarzans. Tous les jours de la sainte semaine, il raconte à ses lecteurs quelque histoire effrayante. Une fois, une jeune fille trouve un serpent venimeux autour de la poignée de sa porte. Comment ce serpent a pu franchir les mers pour se rendre à Uxbridge, aux environs de Londres, c'est ce que le Huron serait bien en peine de dire, et le dénommé Sinclair également. Le lendemain, l'« ophiidionophile » (Ménage, arrache-toi les trois derniers poils du crâne devant ce néologisme effrayant!) trouve des serpents dans un tube de savon à barbe. Le surlendemain, dans une baignoire, et ainsi de suite. Une fois que la série est terminée, on recommence.

Le Huron est disposé à croire certaines histoires de serpents. Mais il commence à la trouver mauvaise quand il ne peut plus ouvrir un grand journal torontonien sans y trouver quelques colonnes essentiellement consacrées à des reptiles. Cela sent tellement son Tarzan que ça en devient presque scandaleux. Comme Sinclair pose à l'homme sérieux, il n'ose pas intituler ses reportages: Histoires sans fin, mais en vérité c'est une histoire interminable que celle des serpents de M. Sinclair.

Est-ce que l'illustre correspondant

du grand journal torontonien ne sait pas qu'il y a toujours eu et qu'il y aura toujours des vipères dans notre société? Pourquoi donc aller si loin chercher des histoires qu'il peut ramasser en regardant simplement autour de lui?

Toujours en verve quand il s'agit de serpents, le Huron conseille à l'illustre successeur du père spirituel de Tarzan de parler un peu des couleurs, de ces couleurs qui il doit avoir avalées au cours de sa carrière de journaliste. Ce serait probablement très amusant, peut-être même instructif. Le Huron a dû lui-même en avaler au cours de ses pérégrinations, car il est très friand de la chair de reptile, que les Faces-Pâles dégoûtées se refusent obstinément à consommer. Un Chinois sans scrupule lui a glissé un jour une vulgaire couleuvre en ragout sous le nom de serpent-coraïl à la sauce verte. Comme tout le monde sait que le Chink est passé maître dans l'art de tromper le monde, il ne faut pas en vouloir au Huron s'il n'a pas reconnu la supercherie. A part cette mésaventure que le Huron confesse sans fausse honte, le rouge ophiophage ne se rappelle pas avoir avalé de couleurs, sauf... Mais ceci est trop personnel pour que le descendant des scalpeurs raconte cette histoire à des gens qui, même intelligents comme le sont tous les lecteurs de ses incomparables billets, risqueraient de l'interpréter plus ou moins scabreusement, plutôt plus que moins.

Si le sieur Sinclair connaît des histoires reptiliennes, le Huron pourrait être intarissable sur ce sujet. Un jour qu'il sera bien disposé, il racontera à son innombrable public des histoires de serpents, histoires à faire dresser les cheveux sur la tête à Clodion le Chevêtu, et dont quatre au moins sont rigoureusement authentiques.

Mais aujourd'hui, le Huron, victime d'un retard indépendant de sa volonté auguste, fiche le camp du bureau pour aller manger non pas du serpent, mais bien une grassouillette perdue que lui va apprêter sa squaw non 1.

LE HURON

# Les prolétaires

La-bas, aux noirs retraits des faubourgs, hors des bruits, Le long des vieux pavés où la gêne chemine, Voici leurs toits groupés en essaims, que domine Le jet des gratte-ciel lumineux dans la nuit.

Voici leurs galetas dégingandés, leurs seuils Que chauffe le soleil et qu'évide la suie, Et leurs perrons boiteux où les marmots s'ennuient Et leurs huis qui, s'ouvrant, tintent mauvais accueil.

Glauques, à flanc des murs, les fenêtres ont l'air De sourcilier devant le roide paysage Qui, tacheté du vert rarement des feuillages, S'inscrit sous le ciel lourd en graphiques de fer.

Ces horizons barrés de pans d'acier sont leurs, Et cet amas compact de murs roux, c'est l'usine Où, chaque jour, aux doigts crocheteurs des machines, Ils laissent un lambeau palpitant de leur cœur.

Clément MARCHAND

# LIVRES NOUVEAUX

René DUMESNIL: *Raymond Poincaré*. Brochure in-16 Jésus, couverture et quatre hors-texte en héliogravure. Chez Flammarion, dans la collection « Hier et aujourd'hui ».

« Au service de la France » était la devise de Raymond Poincaré.

C'est, en effet, toute une vie magnifiquement consacrée au service de son pays qu'a été celle du grand Lorrain.

A vingt-sept ans, en 1887, il était élu député; à trente-trois ans, il était nommé ministre de l'Instruction publique, à la Présidence du Conseil, au Sénat, pendant plus de quarante ans d'une vie publique dont amis et adversaires ont également reconnu la probité et la grandeur malgré la pointe de sectarisme qui s'y mêlait, Raymond Poincaré n'a cessé, aux heures les plus glorieuses comme aux plus graves, de servir la France.

Quel fut cet homme qui appartient à l'histoire? On en a esquissé cent portraits, mais aucun livre — aussi surprenant que cela puisse paraître — n'a présenté son œuvre et son existence dans leur ensemble et d'une manière approfondie.

René Dumesnil a su surmonter toutes les difficultés d'une difficile tâche. Il a dressé un magnifique et compréhensif portrait de Raymond Poincaré et révélé, sous la froideur apparente du chef d'Etat, l'homme de cœur.

\*\*\*

Frédéric MASSON, de l'Académie française: *Bonaparte et les femmes*. Brochure in-16 sous couverture illustrée avec quatre planches hors-texte en héliogravure. Chez Flammarion, dans la collection « Hier et Aujourd'hui ».

Comment se forme le génie? Quelle part, en ces premières heures de la vie où il s'annonce, laisse-t-il aux femmes?

Plus qu'un autre, Bonaparte, sur ce point, nous intrigue. Au moment où, l'épée à la main, il commence à conquérir l'Italie, l'Egypte, la France, quelle place fait-il à l'amour? Cette histoire intime, M. Frédéric Masson nous la conte dans *Bonaparte et les femmes*. Il n'en est pas de plus ardente. Sous les visages féminins qu'elle présente, elle nous aide à découvrir les joies et les orages d'un cœur aussi impétueux dans la passion que dans la bataille.

Sauf erreur, ce livre est une réédition. Signalons qu'il n'y est pas question de Marie-Louise ni surtout de Marie Walewska.

\*\*\*

Pierre de la GORCE, de l'Académie française: *Les massacres de prêtres sous la révolution (1792-1793)*. Bro-

chure in-16 avec couverture et de nombreuses planches hors-texte en héliogravures. Collection des « Bonnes Lectures », chez Flammarion.

chure in-16 avec couverture et de nombreuses planches hors-texte en héliogravures. Collection des « Bonnes Lectures », chez Flammarion.

La première victime désignée à toute révolution en France est le prêtre. C'est la leçon de ces pages magistrales, dans lesquelles le génie évocateur de Pierre de La Gorce laisse parler les faits et les documents. « J'ai dit sans commentaires... », écrit-il en terminant; cette réserve du savant s'applique au livre entier qu'une émotion contenue anime toutefois. Mais l'enseignement et la preuve n'en sont que plus saisissants.

Le passé éclairé l'avenir: on lira et fera lire *Les massacres de prêtres sous la Révolution* à l'heure où des esprits légers affirment la nécessité d'une révolution, sans égard aux funestes fruits qu'elle porte toujours.

Jules AURIC

# Le maltais, langue officielle

A partir du 1er octobre, la langue maltaise a été rétablie comme langue officielle dans les tribunaux de Malte. Les affiches en italien ont été remplacées par des affiches en maltais et en anglais.

« Cette réforme qui a trop tardé, a déclaré à ce sujet le MORNING POST, organe conservateur, devra contribuer à enrayer la regrettable agitation italophile des nationalistes maltais. Les relations amicales qui existent entre l'Angleterre et l'Italie exigent que l'on mette un terme à un mouvement qui, étant ouvertement encouragé dans la péninsule italienne, aurait pu provoquer un jour ou l'autre un sérieux incident ».

Il convient de remarquer que le maltais, qui est un dialecte en grande partie dérivé de la langue arabe, n'a rien de commun avec l'italien non plus qu'avec l'anglais.

# Casernes radiophoniques

Celui qui pénètre aujourd'hui dans une maison de la radio en Allemagne à l'impression d'entrer dans une caserne.

Le paisible portier est remplacé par une garde armée d'une dizaine de chemises brunes. Dans les bureaux, les studios, les trois quarts du personnel portent l'uniforme brun ou noir des soldats hitlériens. Ce ne sont que saluts, « Heil! », claquement de talons, « A vos ordres », etc... Et à tout propos retentit le commandement: — Rassemblement dans le grand studio. Tout le monde présent!

Ce n'est pas tout. On a fait passer une visite médicale d'aptitude militaire à tout le personnel. Et celui-ci, même s'il n'appartient pas aux troupes hitlériennes, est obligé de participer à des exercices militaires de campagne.

Le plus fort est que chacun des employés a dû payer un mark pour la visite médicale.

# Canada français 1934

(Du JOURNAL DE ROUEN du 18 septembre)

## « Reviendront-ils jamais? »

Cet appel anxieux du poète Crémazie, il était depuis plus d'un siècle au fond de tous les cœurs canadiens français. L'entendions-nous, savions-nous que de l'autre côté de l'océan, presque de l'autre côté de la terre, malgré de longues années de silence et de quasi abandon, on continuait de nous aimer si fort, de préserver contre des influences extrêmement puissantes, contre une persistante action quotidienne, contre une civilisation envahissante et quelquefois brutale, une culture, un humanisme, une spiritualité qui étaient très précieusement les nôtres, savions-nous qu'on n'avait pas cessé de nous attendre et de nous désirer? Et que cette attente et que ce désir entretenaient une fidélité merveilleuse, nourrissaient une vaste et chaude espérance?

Par un de ces coups divins qui reconfortent les enfants de la Lumière et les étonnent tout de même, nous sommes revenus.

L'évocation d'une date, le souvenir d'un haut-fait, ont été les signaux perceptibles du destin. Et nous voilà partis, heureusement dociles mais un peu inconscients de notre docilité, tout joyeux d'un beau voyage, tout au plaisir d'une évocation, d'un dépaysement qui s'offraient, mais guère instruits de ce que nous allions voir, guère préparés à un accueil qui devait d'un coup nous prendre au cœur et nous bouleverser. Nous nous embarquâmes pour l'Amérique: des Français magnifiquement purs nous guettaient sur l'horizon et nous tendaient les bras. Et le premier jour où nous en eûmes la soudaine révélation, le jour de cette émouvante découverte, à Gaspé, au lieu même où Jacques Cartier aborda le jeudi 16 juillet 1534, fut une grande journée sentimentale dont l'ivresse qui nous enveloppa et nous éclaira pendant notre grand voyage ne fut pas dissipée par l'apparition des gratte-ciel de Montréal ou l'étourdissement new-yorkais. Elle créa aussitôt une atmosphère que ravivèrent les propos et les méditations du bord, aux heures du retour, alors que nous nous efforçons chacun d'établir une juste perspective de notre itinéraire canadien et de situer Québec, où nous avions commencé, par rapport à Toronto, où nous avions fini (New-York, c'est une autre aventure trop brève pour que j'ose en parler — ici surtout).

Et si je la retrouve en ce moment toute fraîche encore, j'aimerais qu'elle gardât à ces pages qui ne seront point que lyrisme, une authentique unité de ton.

Qu'il me soit permis d'abord de fixer l'esprit et les limites de cette relation.

L'envoi d'une mission nationale française au Canada coïncidait expressément avec le quatrième centenaire du premier voyage de Jacques Cartier. Ce centenaire le justifiait assez et, à lui seul, il a fourni une abondante matière à écrire. Il a alimenté quelques discours, il a provoqué, chez nous et chez nos cousins d'outre-Atlantique, des études et des récits dont la qualité n'égale pas le nombre. Je me garderais bien d'ajouter à ce nombre (1).

Le voyage de la mission française du 18 août au 15 septembre — il y eut entre ces dates douze jours de mer — a été jalonné de cérémonies, de visites et de banquets dont le rythme a été plutôt accéléré.

(1) On me saura gré sans doute de me borner à indiquer aux lecteurs les ouvrages suivants: Jacques Cartier, par Ch. de la Roncière; Champlain, par Constantin Weyer; Montcalm, par A. Lichtenberger; L'Histoire du Canada, par Firmin Roz; le Jacques Cartier de N.-E. Dionne, publié à Québec, et La découverte du Canada, de l'abbé Lionel Groulx, publié à Montréal. Il nous manque, je crois, un très bon Cavalier de la Salle; les Rouennais le déplorent.

Les dépêches quotidiennes ont brièvement signalé aux journaux les principales de ces manifestations. Je n'en reprendrai pas le compte rendu détaillé. Je les évoquerai seulement pour en rapporter l'éclat, en noter la chaleur et l'accent, en enregistrer le sens et la portée. Je dois avouer que je ne me suis pas astreint à les suivre toutes et que je me suis dégage du programme officiel pour avoir, ici et là, dans les conversations nécessaires à une enquête sérieuse sur le Canada français tel qu'il est, tel qu'il vit en 1934. De cette enquête, les manifestations publiques où tant de joie de nous revoir et tant d'amitié contenue explosèrent, sont évidemment l'un des éléments les plus sûrs. Les propos qui m'ont été tenus en tête-à-tête, les documents qui m'ont été remis, en fournissent un autre dont l'importance n'est pas moindre.

Le hasard me plaça un soir auprès du fils de M. Robbins, l'élegant représentant des Etats-Unis à Ottawa (il raffina l'élégance jusqu'à ne prononcer qu'en français tous ses discours) et cet aimable jeune homme crut devoir me conseiller de ne rien écrire sur notre voyage. « Vous êtes tous pareils, en France, m'assura-t-il; vous passez quelques jours rapides à l'étranger et vous pensez connaître l'étranger, vous en écrivez en tout cas avec une assurance que ne fait que souligner vos erreurs. Que n'avez-vous pas dit qui ne soit faux sur l'expérience Roosevelt notamment? Méfiez-vous: votre randonnée et tous ces toasts ne vous ont pas livré le Canada... » « Je m'en méfie, en effet, lui dis-je, je prends de vigilantes précautions. Aussi bien je ne prétends rapporter strictement ce que j'aurai vu, que ce que j'aurai entendu, et d'autres journalistes français, en ne voulant pas faire autre chose, ont écrit d'excellents articles, d'excellents livres, véridiques et justes... Avez-vous lu New-York 28? »

Je n'ai voulu que m'informer. Deux fois j'ai été reçu par M. Taschereau, premier ministre; deux fois aussi par le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, qui voulut bien, dès notre première rencontre à Gaspé, me remettre un message pour la France. J'ai passé près de deux heures dans le cabinet de M. Delage, surintendant de l'Instruction publique. J'ai fait parler longuement dans l'intimité confortable du club où dans un coin de salon, quelques écrivains, quelques intellectuels, quelques journalistes dans la recherche, l'effort et la lutte sont d'une signification éloquentes. J'ai rencontré enfin des représentants divers de la jeunesse canadienne, interprètes de ses aspirations.

La grande émotion populaire, la déclaration du personnage officiel, l'aveu amical du confrère ou du cadet mis en confiance s'accordent, à peu près, m'a-t-il semblé, sur l'essentiel: un cri vers nous, mais il y a dans ce cri des nuances et des réserves qu'il conviendra de noter.

Ce cri insoupçonné, les grandes effusions des jours derniers nous l'ont fait entendre. Nous devons le mieux entendre, le mieux comprendre, pour y répondre exactement, pleinement et sans erreur.

« Reviendront-ils jamais? » Nous sommes revenus... Il nous faudra revenir encore.

Et il faudra qu'ils reviennent pareillement, nos courageux cousins, au pays de la vieille aieule. Ils y ont des compatriotes normands et picards, ils en ont dans la Bretagne, la Saintonge et le Perche. Ils y ont aussi des tombes à visiter, celles de leurs pères, au fond de nos provinces — et bien d'autres encore, sur les pentes de Vimy.

R.-G. NOBECOURT  
A SUIVRE

La route plastique réside bien plus longtemps que la route dure. Elle est économique et pratique. Elle ne provoque pas de glissements. Le Dumas offre tous ces avantages. Les expériences sont conclues à cet égard.

# Promenades dans Québec

CERTES, il y a pas mal longtemps que je me suis promené dans la capitale de la province de Québec. Mais j'ai fait jadis assez de promenades dans la vieille et illustre ville pour en conserver un souvenir très vif. Et puis ma mémoire a été dernièrement éveillée par des amis de France de retour du Canada, et qui m'ont décrit mon pays comme si je ne le connaissais pas.

J'ai constaté que, décidément, ce qui frappe le plus les étrangers en voyage au Canada, ce n'est ni le Saint-Laurent, ni Montréal, ni Ottawa, ni Toronto, ni les Montagnes Rocheuses, ni Vancouver, mais Québec.

Prestige de l'histoire!

Dans certains pays, il est une ville spécialement chargée de raconter l'histoire de la nation. En Italie et en France, Rome et Paris tiennent ce rôle avec autorité. Leurs monuments imposent l'histoire. Comme les vieilles dames, ces deux cités racontent sans cesse des anecdotes du temps passé. Comment échapper au passé quand on a sous les yeux Saint-Pierre, la colonne Trajane, Notre-Dame, le Louvre, ou l'Arc de l'Étoile.

Londres est moins loguace, car la

plupart de ses anciens monuments ont disparu dans le grand incendie du XVIIe siècle. Et puis, cette ville trompe les gens qui ne savent plus si c'est Westminster qui est gothique, victorien, ou le Parlement, qui date vraiment du XIIIe siècle.

Dans l'Amérique du Nord, Québec est la seule ville qui fasse officiellement profession anecdotique.

New-York, Boston, Baltimore, Philadelphie, qui sont pourtant des villes historiques, courbent leur gloire devant la capitale du Canada français. La Nouvelle-Orléans même n'est pas au rang de Québec, malgré ses vieilles églises françaises et espagnoles et ses quartiers anciens.

Quant aux villes canadiennes, elles reconnaissent toutes la suprématie de Québec au point de vue historique. Trois-Rivières, qui est de 1634, Montréal, qui est de 1642, pourraient à la rigueur disputer à l'orgueil de Québec quelques parcelles de son monopole. Mais que peuvent les cités de l'Ontario et du Nord-Ouest? Toronto était encore un poste de traite de fourrures à la fin du XVIIIe siècle. Kingston, en 1760, s'appelait encore Cataracoui et

n'était qu'un fort militaire. Winnipeg se nommait encore le Fort Garry lorsque les Métis de Riel s'en emparèrent en 1869. Quant à la capitale de la Confédération canadienne, Ottawa, ce n'était en 1860 qu'un village qui se nommait Bytown en l'honneur du colonel By, son fondateur.

Non, aucune ville du Canada ne saurait et n'oserait disputer à Québec sa noble vieillesse.

\*\*\*

Aussi les Américains, avant d'aller voyager en Europe, visitent-ils Québec (du moins ils ont eu longtemps cette habitude, mais j'ignore si cette tradition s'est conservée parmi eux). « The Old Québec », pour les Yankees, c'est un peu comme une petite ville européenne qui se tiendrait miraculeusement en permanence sur le continent américain.

C'est pourquoi, dans cette ville, la moindre maison, le plus banal bout de rue, ont pris une valeur touristique, si j'ose dire. On a d'ailleurs beaucoup démoli Québec et on en a beaucoup changé la physionomie. Grave erreur, dont les Québécois s'aperçoivent un peu tard. Alors ils se sont mis à conserver leur vieillesse. Ils soutiennent et étayent leurs anciennes maisons, ils ramassent leurs pierres effritées et les encastrent dans des monuments trop neufs: la pierre du Chien d'Or est maintenant fichée dans la façade du bureau de

poste, les armoiries sculptées du chevalier de Montmagny ont été placées au-dessus d'une entrée du Château Frontenac, etc. Par veulerie, bêtise ou ignorance, on avait laissé massacrer une ville d'un caractère unique et qui s'était conservée à peu près intacte jusqu'aux environs de 1880. Maintenant qu'elle a perdu une grande partie de son aspect d'autrefois, ses habitants en ramassent en hâte les débris tombés et les remettent en place, tant bien que mal. Mais on n'a guère réussi qu'à donner l'ersatz d'un Québec évanoui à jamais.

Les touristes y vont tout de même en foule, et ils ont raison car le charme de Québec est encore très grand. Mais le passé y est mort, ou à peu près. Ce passé, que certains recherchent encore dans la vieille capitale du Canada français, est aujourd'hui très souvent représenté par une plaque commémorative. Là où on cherchait un monument historique, on trouve une inscription.

Québec est le cimetière de l'Histoire du Canada.

\*\*\*

Jadis (je veux dire il y a une vingtaine d'années), la promenade classique dans Québec se faisait en calèche. Les calèches faisaient partie du pittoresque de la ville. Ces voitures, hautes sur roues, peintes en vert, à capote de couleur orange, avaient l'air de personnes

costumées à la mode de 1830. Tirées par de vifs petits chevaux et chargées de touristes amusés, elles étaient d'un archaïsme touchant avec leur aspect vaguement mardi gras. Mais elles faisaient très bien dans le décor lorsqu'elles passaient par les vieilles rues de la haute et de la basse ville.

Québec était un peu truqué en ville d'opéra comique et les calèches y jouaient un rôle important.

Les promenades dans Québec dont je conserve le plus agréable souvenir sont au nombre de trois. Naturellement, la terrasse Dufferin, à cause de son point de vue. Le large paysage formé par le fleuve et la rive droite est célèbre dans toute l'Amérique. Et sous la terrasse, la ville basse aligne ses pittoresques maisons. Le regard plonge dans des rues aux chaussées pavées de planches. Il faut aller voir la rue Sous-le-Cap, la rue du Saut-au-Matelot, quand ça ne serait que pour leurs noms. Seconde promenade: visite à la Citadelle. C'est peut-être le lieu le plus vraiment curieux de la ville. La Citadelle a grand air. Ce fut jadis une forteresse formidable. Elle date de 1693 et fut souvent modifiée depuis. Le bastion du Roi, la porte des Chaines et surtout la porte Dalhousie ont beaucoup de caractère. Tout cela est de la bonne architecture d'autrefois et couronne admirablement la vieille cité,

Mais la rue des Remparts surtout, à mon avis, est une des plus agréables promenades à faire. On y a une vue amusante sur la basse ville. On y rencontre un grand nombre de vieilles maisons intéressantes, notamment la maison du marquis de Montcalm, laquelle fut longtemps habitée par M. Lomer Gouin.

Le couvent des Ursulines, où vécut au dix-septième siècle une sainte, est l'un des plus intéressants vestiges du vieux Québec. D'un certain coin de la rue du Parloir on a un aperçu de ce couvent. J'y ai parfois cherché des yeux la fenêtre de Marie de l'Incarnation; je pense que la cellule de la grande religieuse existe encore.

Québec est plein de statues. Champlain, Wolfe et Montcalm, Laval, le cardinal Taschereau, etc., vous arrêtent à tout bout de rue. Là où vous cherchez une maison ancienne, un souvenir authentique du temps passé, vous trouvez un bonhomme de bronze.

\*\*\*

La plus belle chose à voir à Québec, la plus belle construction, c'est le Price Building, un magnifique gratte-ciel de vingt étages.

Robert de ROQUEBRUNE

N. de la R. — Le dernier trait est évidemment de l'humour. Certains lecteurs pourraient le prendre au pied de la lettre.

Ol. A.